APPEL DE CANDIDATURE – DIRECTEUR OU DIRECTRICE
ÉCOLE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (ÉSAD)

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de directeur de l'École d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD).

Les candidat·e·s à ce poste doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Détenir le rang de professeur agrégé ou posséder l'expérience d'un professeur de rang d'agrégé.
- Posséder une expérience pertinente de gestion en milieu universitaire.
- Démontrer une bonne connaissance de l'École et de ses programmes de formation.
- Posséder de l'expérience dans la gestion des ressources humaines.
- Démontrer des aptitudes au travail d'équipe et de collaboration avec les professeur·e·s dans un esprit de collégialité.
- Démontrer des aptitudes à travailler en harmonie avec les étudiant·e·s et les membres du personnel.
- Avoir de l'expérience pertinente et enseigner dans le domaine aux deuxième et troisième cycles.
- Posséder de l'expérience en recherche.
- Être en mesure d'encadrer des étudiants de deuxième et troisième cycles.
- Démontrer de l'intérêt et des compétences pour la direction du département.

Le directeur ou la directrice devra notamment :

- Gérer le budget de l'École.
- Recruter et diriger le personnel à l'emploi de l'École.
- Distribuer la charge de travail des professeur(e)s.
- Administrer les diverses conventions collectives.
- Assurer le bon fonctionnement des divers programmes d'études.
- Gérer l'utilisation des ressources matérielles de l'École.
- Représenter l'École auprès des diverses instances de l'Université Laval.
- Soutenir les relations avec la profession et le milieu de la pratique.
- Favoriser le développement et le rayonnement de l'École au niveau local, national et international.